



ASSOCIATION DES  
COMMERÇANTS DU  
CANTON DE FRIBOURG

## PROCES-VERBAL DE LA 98<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE Le 26 avril 2017 à 20h00 Ô Colombettes à Vuadens

**Présences :** 26 personnes dont 18 entreprises représentées

**Excusés :** 43 personnes excusées

**Invités :** Monsieur Simon Pilloud – Président du Groupement des Commerçants Châtelois, Monsieur Pierre Blanc - président du jury du prix des commerçants, Monsieur Jean-Louis Pugin, président du 100<sup>ème</sup> anniversaire, M. Adrièle Puteo, étudiant mandaté pour le travail du 100<sup>ème</sup> anniversaire, les membres d'honneur et les représentants des médias.

### **1. Salutations de bienvenue**

Cécile Thiémard, Présidente, accueille l'assemblée. Elle remercie les membres du comité et excuse les personnes qui n'ont pas pu être présentes. Elle évoque une pensée toute particulière pour notre ancien Président, Didier Clément, qui nous a quitté quelques jours plus tôt, elle réitère ses condoléances à la famille et remercie les membres présents à son enterrement. Elle nomme Dung Lam scrutateur de cette assemblée.

### **2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 16 juin 2016**

Le procès-verbal est en ligne sur le site internet. Il n'en résulte aucune question de l'assemblée. Il est donc approuvé à l'unanimité, avec remerciements à la secrétaire.

### **3. Rapport de la présidente**

« Le comité s'est réuni 3 fois. Durant cette année nous avons atteint notre but : une étude a été finalisée par un étudiant de l'Université de Fribourg sur le sujet de notre association. Nous y reviendrons au point 8. Il est difficile de recruter de nouveaux commerçants. Dans l'ensemble les commerçants sont fâchés des travaux d'aménagement des routes dans les villes, les consommateurs prennent de nouvelles habitudes pendant ces longs chantiers qui dérangent la fluidité du trafic. Nous vivons une période de basse conjoncture avec une vente en ligne agressive et un franc fort. Le consommateur dépense moins et mieux par souci d'écologie. D'autre part, les commerçants sont sollicités par beaucoup d'associations locales. L'ACCF défend le commerce de proximité. Personnellement, j'ai accepté de m'exprimer à la RTS au sujet des zones piétonnes en ville et la nécessité de construire des parkings. Nous nous battons pour maintenir l'accessibilité à tous les commerces, par tous les moyens de transports utilisés par les consommateurs.

Nous avons réfléchi à la participation de l'ACCF au comptoir gruérien et y avons finalement renoncé, trop onéreux financièrement et par manque de ressources humaines nécessaires sur le stand.

Enfin, l'ACCF est propriétaire d'actions du Restoroute de la Gruyère qui fut lors de sa construction une aubaine pour beaucoup de commerces de livrer des produits et de se développer. Le comité a décidé de ne pas racheter deux actions qui se trouvaient en vente sur le marché. L'argument étant qu'il est préférable pour une association de garder des liquidités, d'autant plus que nous prévoyons d'organiser un jubilé pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire. »

Au comité, nous avons pris acte de la démission de Nicole Mooser, que nous remercions. Nous relevons ses qualités de bonne commerçante : souriante, agréable, toujours présente, toujours active. Nous lui offrons un bouquet de fleurs.

Pour lui succéder : Madame Emily Clément, présidente de la Bijouterie La Marquise, malheureusement absente ce soir pour les raisons que nous connaissons, mais qui a accepté de rejoindre le comité.

Cécile Thiémard avait annoncé vouloir assurer la présidence durant 2 ans, et voici la 3<sup>ème</sup> assemblée générale qu'elle préside. Elle envisage donc de passer le témoin. Ce soir, elle demande à l'assemblée présente la ratification du comité sous la forme suivante : Lyonel Duplain responsable des finances, José Python membre, Dung Lam, membre, Christian Rossat, membre, Christian Deillon, vice-président, et Emily Clément, membre. Elle précise que nous sommes à la recherche de relève et lance un appel à qui voudrait bien rejoindre le comité.

### **5. Présentation des comptes 2016**

Lyonel Duplain, présente les comptes de l'année 2016 et les commente. M. Duplain, n'est pas fier de présenter une perte de CHF 10'391.03 pour un total de bilan de CHF 141'540.02. Ce résultat s'explique d'une part par le nouveau poste que le comité a décidé de créer pour l'organisation du 100<sup>ème</sup> anniversaire, les indemnités dûes à l'excellent travail de Master de

M. Adrièle Puteo (CHF 500.- par mois pendant 11 mois) au sujet de l'évolution de notre association et d'autre part par la baisse des cotisations, la liste des membres étant en diminution.

Cécile Thiémard remercie Lyonel Duplain et Sylvie Droux pour la gestion de la comptabilité. Elle demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2016. Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Elle s'excuse d'approuver les comptes avant le rapport de vérification (point suivant).

## **6. Rapport des vérificateurs**

Catherine Firuz du Crédit Suisse ainsi que Camille Nussbaumer ont procédé à la vérification des comptes en date du 24 avril 2017. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2016 et d'en donner décharge à la secrétaire-comptable, au comité et aux vérificateurs.

## **7. Présentation du budget 2017**

Lyonel Duplain présente le budget 2017, avec une perte de CHF 3'300.-. Lyonel Duplain demande s'il y a des questions. Christian Rossat précise qu'il faut trouver de nouveaux membres et intéresser les membres à notre association. Jean-Louis Pugin amène une remarque : de son temps de présidence, les recettes de l'ACGV provenaient des timbres d'escompte, mais à l'heure actuelle, le système s'est effrité, il n'est plus d'actualité. Il relève le plaisir de voir des jeunes à cette assemblée, ceux-ci sont l'avenir du commerce de proximité. Cécile Thiémard assure que le travail du comité sera de mobiliser les membres à trouver de nouveaux membres et elle sollicite l'approbation de l'assemblée pour maintenir le montant de la cotisation à CHF 100.- par année. Le budget est accepté à l'unanimité.

## **8. Conférence sur l'ACCF – 100 ans d'histoire du commerce de détail 1919 – 2019**

L'objectif principal de cette année 2016 a été de suivre l'étude sur les 100 ans d'histoire de l'ACCF, mené par un étudiant Monsieur Adrièle Puteo dans le cadre de son travail de Master. Le comité a été félicité par le professeur Clavien de s'y prendre assez tôt pour lancer cette étude. Cécile Thiémard remercie Jean-Louis Pugin d'avoir trouvé un étudiant apte à faire un travail sur notre Association en vue du jubilé de 2019. La parole est donnée à Adrièle Puteo qui a réussi cette étude des 100 ans d'histoire de l'ACCF et qui a obtenu la note maximum de la part de ses professeurs pour son travail et pour sa défense orale. Cécile Thiémard le félicite et le remercie. Elle précise que son étude a pris ses sources dans les archives de notre association déposées au musée grüerien.

Adrièle Puteo présente dans les grandes lignes son travail de master en précisant que l'ACCF a joué un rôle fédérateur pour mettre en évidence la proximité soit le contact direct entre le commerçant et le consommateur. Cécile Thiémard le remercie d'avoir mis en évidence les 100 ans de l'histoire et précise que cette étude sera une source d'informations pour un document plus vulgarisé dont la forme est encore à définir et qui verra le jour pour le jubilé de 2019.

## **9. Remise du prix des commerçants du Canton de Fribourg**

Pierre Blanc, président du jury, remercie son comité qui a examiné avec une grande neutralité et impartialité les candidatures pour le prix de l'ACCF.

Il relève que le mardi 17 avril 2017 est une date à biffer définitivement : il adresse un mot personnel à Didier Clément parti trop tôt et qu'il félicite pour son magnifique parcours commercial et familial. La vie doit continuer, alors place au prix des commerçants, initié par notre cher Didier. Les personnes honorées sont :

### **Frédéric Mettraux, Boulangerie Mettraux à Bulle**

Pour notre lauréat il faut parler de vocation. C'est un engagement qui donne un sens à toute sa vie. De caractère indépendant et amoureux de son travail, il décide d'ouvrir sa propre entreprise à la rue de Vevey à Bulle en 1993 où il maintient une grande complicité avec ses clients, comme par exemple sur son site internet avec la rubrique « vos recettes ». Ce perfectionniste est récompensé à la Swiss Backer Trophy avec de nombreuses distinctions. Nous lui sommes reconnaissants pour ce magnifique travail d'artisan.

### **Adrien Hertig, Hertig Fleurs à Fribourg**

Adrien Hertig a grandi dans une famille de commerçants, au sein de laquelle ses parents lui ont transmis des valeurs fortes qui accompagnent sa vie personnelle et professionnelle. Le premier commerce est créé en 1851, les différentes générations se sont succédées, se sont transmises des valeurs et ont assuré la pérennité du commerce familial. Pour eux le commerce c'est avant tout un échange entre des personnes qui se respectent.

### **Daniel Gummy, Encadrement et Reliure à Bulle**

Daniel Gummy a installé depuis plus de 30 ans une entreprise de véritable artisan connue bien au-delà de nos frontières cantonales. Si aujourd'hui, en plus de la reliure et de l'encadrement il y a également, exposition, galerie et carterie, ceci, comme l'ensemble de son activité, est menée avec la même passion que dans ces débuts.

Daniel Gummy est formateur d'apprentis, son envie de transmettre est telle, qu'il a formé une apprentie malentendante avec une magnifique réussite.

Merci d'accorder encore une fois vos applaudissements à nos lauréats.

### **10. Divers**

Aucun divers, Cécile Thiémard remercie tous les participants en les invitant à rejoindre le buffet dînatoire. Elle lève l'assemblée à 21h15.



Sylvie Droux, secrétaire